
INDEX

1. Budget
2. Actions éligibles
3. Critères d'éligibilité
4. Spécimen de formulaire de demande,
5. Évaluation des candidatures



Chers membres du Comité scientifique FrancophoNéA

Vous trouverez dans ce document de synthèse toutes les informations nécessaires à la constitution de votre dossier de demande de soutien à projet/action dans le cadre du travail d'animation des cinq axes de notre Réseau. **Toute action fera l'objet d'une demande spécifique.**

Le dossier doit être adressé par courriel à l'adresse francophonea@u-bordeaux-montaigne.fr (en copie giovanni.agresti@u-bordeaux-montaigne.fr et laurence.canto@u-bordeaux-montaigne.fr) accompagné des pièces nécessaires à l'instruction du dossier.

1. Budget

Le réseau de recherche FrancophoNéA dispose d'une enveloppe annuelle globale de **100 000 euros** par an pour une enveloppe de fonctionnement de **54 054 euros**.

Cette enveloppe est destinée à l'animation des différents axes (75%) et à la coordination des actions communes (25%). Très concrètement, cela veut dire que chaque axe peut tabler sur un budget annuel de $[(54054 : 100) \times 75] : 5 = \mathbf{8\ 108\ euros}$, et l'argent qui ne sera pas dépensé sera reporté à l'année suivante.

Sur la base des dépenses de fonctionnement, ces répartitions pourront être modifiées.

2. Actions éligibles

Le réseau soutient essentiellement trois types d'actions :

- a) l'organisation de manifestations scientifiques (séminaires, colloques, congrès etc.) ;
- b) les missions / déplacements / réunions de ses membres finalisés à la coordination et au développement du réseau ;
- c) l'édition scientifique et, dans une moindre mesure, grand public.

3. Critères d'éligibilité

3.1 Critères généraux

Pour être éligibles, les projets/actions proposés par les différents animateurs d'axes doivent nécessairement :

- a) être conçus dans le cadre du travail du réseau FrancophoNéA, bénéficiant au développement de celui-ci et poursuivre les objectifs du réseau;
- b) respecter les critères minimaux d'éligibilité (v. *infra*);
- c) faire l'objet d'une demande spécifique.

3.2 Critères spécifiques

Dans le tableau suivant sont indiqués les critères d'éligibilité indispensables (sur fond orange) et les critères accessoires (sur fond vert):

CRITERES D'ELIGIBILITE DE L'ACTION PROPOSEE	
Critères indispensables (primaires) L'action proposée doit remplir tous ces critères pour être éligible	Implication d'au moins deux universités néo-aquitaines
	Originalité, qualité et intérêt scientifique de l'action
	Approche interdisciplinaire
	Durabilité / inscription dans la durée
	Dimension francophone
Critères accessoires (secondaires) L'action proposée peut remplir un nombre variable de ces critères, autant de plus-values	Rattachement / implication d'au moins deux axes scientifiques du réseau
	Collaboration avec d'autres réseaux de recherche néo-aquitains
	Envergure internationale
	Lien avec les politiques publiques de la région Nouvelle-Aquitaine
	Cofinancement(s)
	Implication de la société civile
Valorisation de la visibilité du réseau	

4. Spécimen de formulaire de demande

FORMULAIRE DE DEMANDE DE FINANCEMENT ACTIONS DU RESEAU FRANCOPHONEA	
Porteur (s) du dossier de demande de soutien à FrancophoNéA	
Prénom et NOM :	Nom de l'unité de recherche/ Etablissement :
Statut :	Courriel :
AXE FRANCOPHONEA PRIORITAIRE	
AXE(S) SECONDAIRE(S)	

MEMBRES FRANCOPHONEA IMPLIQUES		
<i>Merci d'indiquer les personnes impliquées de façon significative dans l'action et non les personnes associées ponctuellement</i>		
Nom de l'unité /établissement	Nom et prénom	courriel
DESCRIPTION DE L'ACTION		
Intitulé de l'action :		
Date prévisionnelle de début de réalisation : / /		
Description de l'action : 20 lignes maximum, entre autres points à aborder :		
Quel est le lieu (ou quels sont les lieux) de réalisation de l'action ?		
Quels indicateurs vous permettront d'apprécier l'atteinte des objectifs prévus ?		
Comment envisagez-vous de communiquer sur votre action ?		
Quels sont les objectifs de l'action et l'apport à FrancophoNéA ?		
De quelle manière et dans quelle mesure sont respectés les critères suivants ?		
<i>Critères indispensables :</i>		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Implication d'au moins deux universités néo-aquitaines: ➤ Originalité, qualité et intérêt scientifique de l'action ➤ Approche interdisciplinaire ➤ Durabilité / inscription dans la durée ➤ Dimension francophone 		
<i>Critères accessoires :</i>		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rattachement / implication d'au moins deux axes scientifiques du réseau ➤ Envergure internationale ➤ Collaborations avec d'autres réseaux de recherche néo-aquitains ➤ Lien avec les politiques publiques de la région Nouvelle-Aquitaine ➤ Implication de la société civile ➤ Valorisation de la visibilité du réseau 		
BUDGET PREVISIONNEL		
<p>Joindre à la demande un budget prévisionnel aussi détaillé que possible ainsi qu'un chronogramme synthétique de l'action. Un spécimen de budget prévisionnel et définitif sera mis à disposition des membres du Réseau par l'administration centrale de FrancophoNéA.</p>		

5. Évaluation des candidatures

À l'aide d'une grille d'évaluation conçue et validée par le Comité scientifique FrancophoNéA sur la base des critères d'éligibilité indispensables et accessoires, compte tenu de la dotation financière destinée à l'animation de chaque axe et de la cohérence du budget prévisionnel, les référents de chaque axe examinent les demandes et se réunissent dans un conseil d'axe, y compris par visioconférence, pour délibérer. Tout rejet sera opportunément justifié. Les décisions seront transmises rapidement au Comité scientifique du réseau, qui pourra fournir un avis ultérieur et faciliter la coopération entre équipes / axes différent-e-s.

Une fois approuvées, les actions seront régulièrement monitorées dans leur réalisation. Lors des réunions des équipes d'axe et du Comité scientifique, les responsables des différentes actions rendront compte des avancées à leurs pairs. Les porteurs de projet sont tenus à suivre le chronogramme et à gérer la comptabilité des actions. Un bilan, assorti de pièces justificatives des dépenses effectuées, sera demandé lors de la conclusion de l'action. Les spécimens des budgets, prévisionnel et définitif, seront fournis par l'administration du réseau. Pour le chronogramme, une gantt chart suffira.

L'administration du réseau informera les porteurs de projet/d'action quant aux modalités de financement et aux règles de dépense de celui-ci.